



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Communiqué de presse

Saint-Maurice, le 4 mai 2021

## **Consommation de substances psychoactives et milieu professionnel : une hétérogénéité des pratiques en fonction des secteurs**

**La consommation de substances psychoactives comme le tabac, l'alcool, le cannabis ou d'autres drogues illicites a des conséquences néfastes sur la santé. Les problèmes sanitaires et sociaux à court et long terme font de la consommation de substances psychoactives (SPA), l'une des principales causes de mortalité évitable en France.**

**Santé publique France publie les résultats de son Baromètre santé consacré à la consommation de substances psychoactives en milieu professionnel. Actualisant les constats observés en 2010, ces travaux mettent en évidence des disparités de consommation selon les secteurs professionnels. En contribuant à une meilleure compréhension des enjeux de promotion de la santé en milieu de travail et de prévention des risques professionnels, ces résultats soulignent l'importance des actions de prévention des addictions dans le milieu professionnel.**

### **Des consommateurs plus présents dans certains secteurs professionnels que dans d'autres**

Réalisé sur un échantillon de plus de 25 000 personnes dont **14 604 personnes de 18-64 ans** exerçant une activité professionnelle, le Baromètre santé de Santé publique France <sup>1</sup> a permis d'établir une cartographie de la consommation de substances psychoactives par milieux professionnels.

Les résultats suggèrent des niveaux d'usage plus élevés que la moyenne dans les **secteurs de l'hébergement et restauration, et des arts, spectacles et activités récréatives** pour pratiquement tous les produits (hors alcool quotidien), chez les hommes comme chez les femmes. Parmi les secteurs étudiés, certains présentent une part plus élevée de consommateurs de drogues licites. Le **secteur de la construction** est notamment marqué par des niveaux **d'usage de tabac et d'alcool** particulièrement importants chez les hommes, tout **comme l'agriculture, la sylviculture et la pêche, ainsi que les activités immobilières. Le secteur des arts, spectacles et activités récréatives** est quant à lui associé à des expérimentations de substances illicites plus fréquentes chez les hommes comme chez les femmes, et des alcoolisations ponctuelles importantes mensuelles<sup>2</sup> (API) plus élevées chez les hommes.

---

<sup>1</sup> Le Baromètre santé 2017 s'est déroulé du 5 janvier au 18 juillet 2017 auprès d'un échantillon représentatif de la population des 18-75 ans résidant en France métropolitaine et parlant le français. Au total, 25 319 adultes ont été interrogés parmi lesquels 14 604 ayant moins de 65 ans et exerçant une activité professionnelle (les apprentis, les personnes en stage rémunéré et les étudiants travaillant au moins à mi-temps au moins six mois par an sont inclus).

<sup>2</sup>Consommation de six verres ou plus en une même occasion, au moins une fois par mois.

D'autres secteurs d'activité sont associés à des niveaux de consommation inférieurs à la moyenne selon les produits, notamment chez les hommes. Il s'agit de **l'administration publique** (tabac, cannabis dans l'année), de **l'enseignement** (tabac, API), de **la santé humaine et action sociale** (alcool quotidien), de **l'information et communication** (tabac, alcool quotidien), de **la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné** (alcool quotidien, MDMA/ecstasy/amphétamines) et des **activités spécialisées, scientifiques et techniques** (tabac).

Un grand nombre de ces observations avaient déjà été faites en 2010, néanmoins quelques éléments nouveaux sont ressortis : les **usages de tabac et d'alcool** plus fréquents dans **le secteur de l'immobilier**, alors que les usages dans les **secteurs de l'industrie manufacturière** (alcool, tabac) et **du commerce** (tabac) se rapprochent de la moyenne.

	Tabac		Alcool				Cannabis				Autres illicites			
	Quotidien		Quotidien		API mensuelles		Expérimentation		Année		exp. Cocaïne		xp. Amph. Ecs. Mdm	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Agriculture			+		+		-	-						
Indus. manif.								-						
Elec. gaz			-				+							-
Eau déchets														
Construction	+		+		+									
Commerce														
Transport														
Héberg. restau.	+	+					+	+	+	+	+	+	+	+
Info. comm.	-		-					+				+		
Finance ass.														
Immobilier	+		+											
Act. spé.	-							+						
Service adm.														
Adm. publique	-						-		-					
Enseignement	-	-												
Santé hum.			-											
Arts spec.					+		+	+	+		+	+	+	+
Autres act.							-							
Ménages								-		-				

Tableau récapitulatif des résultats

**« Nos résultats révèlent des disparités entre secteurs d'activité, mettant ainsi en lumière les risques accrus au sein de certains secteurs en vue d'une éventuelle prévention ciblée. Nos programmes de prévention s'adressent à tous. Nous développons de nombreux outils d'information et de prévention qui peuvent être un appui pour les entreprises dans leur démarche de prévention. Nos dispositifs d'aide à distance, Tabac Info Service, Alcool Info service et Drogues Info service, peuvent également être des ressources pour chacun. »**

Viêt NGUYEN-THANH, Responsable de l'unité addictions à la Direction de la prévention et de la promotion de la santé de Santé publique France.

### Consommation d'alcool au travail : culture du milieu et pratiques différenciées en fonction des secteurs

Parmi les personnes en emploi, **12%** (14% des hommes et 9% des femmes) déclarent que **la consommation d'alcool au travail fait partie de la culture de leur milieu professionnel**. Chez les hommes aussi bien que chez les femmes, ces proportions sont plus élevées dans les **secteurs de l'agriculture, sylviculture et pêche, de la construction, de l'hébergement et restauration, des arts, spectacles et activités récréatives**, et plus basses dans ceux de **l'enseignement et de la santé humaine et action sociale**.

Certains secteurs se démarquent par rapport à d'autres dans le fait **de consommer de l'alcool au déjeuner les jours de travail au moins une fois par mois**. En effet, cette pratique est plus répandue

dans **les secteurs de l'agriculture, sylviculture et pêche, de la construction, des activités financières et d'assurance, ainsi que des activités spécialisées, scientifiques et techniques** et est à l'inverse moins présente dans **les secteurs de l'industrie manufacturière, des transports et entreposage, de l'enseignement et de la santé humaine et action sociale.**

Cependant, il convient de noter que la majorité des personnes en emploi a déclaré ne jamais **consommer d'alcool au déjeuner les jours de travail** : 62% des hommes et 78% des femmes, tandis que respectivement 22% et 77% déclaraient en boire au moins une fois par mois et 16% des hommes et 15% des femmes moins d'une fois par mois.

Par ailleurs, 89% des hommes et 95% des femmes ont déclaré ne jamais **consommer d'alcool sur le temps de travail (hors repas et pots)**, respectivement 6% et 4% moins d'une fois par mois et respectivement 5% et 1% plus souvent.

Enfin, parmi les hommes, **consommer de l'alcool sur le temps de travail (hors repas et pots)** au moins une fois par mois est plus fréquent dans **les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, de la construction, de l'hébergement et restauration et des arts, spectacles et activités récréatives** et ceux où il l'est moins sont **l'industrie manufacturière, les transports et entreposage et la santé humaine et action sociale**. Parmi les femmes, ce comportement est plus souvent constaté dans **les secteurs de l'hébergement et restauration et des autres activités de services**.

Pour la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) : *« Ces nouvelles données viennent utilement compléter celles publiées il y a quelques semaines par la MILDECA à partir de [l'exploitation de la cohorte CONSTANCES](#) de l'INSERM et apportent une vision précise des conduites addictives de la population active pour les employeurs et les pouvoirs publics en charge de la santé publique et de la santé au travail. »*

Le Dr Nicolas Prisse, Président de la MILDECA ajoute d'ailleurs : *« La diffusion de données scientifiques auprès des entreprises vise à favoriser la prise de conscience de l'importance des consommations de substances psychoactives et de ses enjeux, notamment par les dirigeants et les DRH, afin d'apporter des réponses adaptées et cohérentes pour améliorer la sécurité et la santé des travailleurs, la qualité de vie au travail et la performance des organisations. Cette prise de conscience est d'autant plus nécessaire que les habitudes de travail ont été bouleversées depuis plus d'un an et que certaines fragilités se sont développées dans la population active. Les conduites addictives ne sont pas uniquement une problématique personnelle et leur prévention est aussi un enjeu managérial qui doit permettre aux salariés et agents d'exercer leur travail dans les meilleures conditions possibles, sans mettre en cause leur santé et leur sécurité par l'usage de drogues et d'alcool pour tenir au travail, être plus performant, répondre au stress etc. »*

## Contacts presse

---

**Santé publique France** - [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61

Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64

Retrouvez-nous sur

